



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974009300110	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CIREST
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Saint André

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	45
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	46
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	47
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.7 - Etat des engagements reçus	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	65
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 701 962,00	3 701 962,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 701 962,00	3 701 962,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 408 835,00	7 408 835,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 408 835,00	7 408 835,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		11 110 797,00	11 110 797,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	945 800,00	0,00	860 835,00	860 835,00	860 835,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 304 782,00	0,00	903 950,00	903 950,00	903 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 260,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 276 842,00	0,00	1 766 785,00	1 766 785,00	1 766 785,00
66	Charges financières	485 000,00	0,00	438 365,00	438 365,00	438 365,00
67	Charges exceptionnelles	111 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 872 842,00	0,00	2 215 150,00	2 215 150,00	2 215 150,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 818 478,00		1 460 612,00	1 460 612,00	1 460 612,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	19 160,00		26 200,00	26 200,00	26 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 837 638,00		1 486 812,00	1 486 812,00	1 486 812,00
TOTAL		4 710 480,00	0,00	3 701 962,00	3 701 962,00	3 701 962,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 701 962,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 092 800,00	0,00	3 117 000,00	3 117 000,00	3 117 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 092 800,00	0,00	3 117 000,00	3 117 000,00	3 117 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	184 200,00	0,00	229 962,00	229 962,00	229 962,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 277 000,00	0,00	3 346 962,00	3 346 962,00	3 346 962,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	433 480,00		355 000,00	355 000,00	355 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		433 480,00		355 000,00	355 000,00	355 000,00
TOTAL		4 710 480,00	0,00	3 701 962,00	3 701 962,00	3 701 962,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 701 962,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 131 812,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	383 000,00	0,00	3 001 500,00	3 001 500,00	3 001 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 757 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 140 000,00	0,00	6 006 500,00	6 006 500,00	6 006 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 097 750,00	0,00	1 047 335,00	1 047 335,00	1 047 335,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 097 750,00	0,00	1 047 335,00	1 047 335,00	1 047 335,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 237 750,00	0,00	7 053 835,00	7 053 835,00	7 053 835,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	433 480,00		355 000,00	355 000,00	355 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	443 480,00		355 000,00	355 000,00	355 000,00
	TOTAL	9 681 230,00	0,00	7 408 835,00	7 408 835,00	7 408 835,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 835,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 513 900,00	0,00	2 683 000,00	2 683 000,00	2 683 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 319 692,00	0,00	3 239 023,00	3 239 023,00	3 239 023,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 833 592,00	0,00	5 922 023,00	5 922 023,00	5 922 023,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE

Total des recettes réelles d'investissement		7 833 592,00	0,00	5 922 023,00	5 922 023,00	5 922 023,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 818 478,00		1 460 612,00	1 460 612,00	1 460 612,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	19 160,00		26 200,00	26 200,00	26 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 847 638,00		1 486 812,00	1 486 812,00	1 486 812,00
TOTAL		9 681 230,00	0,00	7 408 835,00	7 408 835,00	7 408 835,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 835,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 131 812,00
---	---------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	860 835,00		860 835,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	903 950,00		903 950,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
66	Charges financières	438 365,00	0,00	438 365,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	26 200,00	26 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 460 612,00	1 460 612,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 215 150,00	1 486 812,00	3 701 962,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 701 962,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	355 000,00	355 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 047 335,00	0,00	1 047 335,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 001 500,00	0,00	3 001 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 053 835,00	355 000,00	7 408 835,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 835,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 117 000,00		3 117 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	229 962,00	355 000,00	584 962,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 346 962,00	355 000,00	3 701 962,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 701 962,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 683 000,00	0,00	2 683 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 239 023,00	0,00	3 239 023,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		26 200,00	26 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 460 612,00	1 460 612,00
	Recettes d'investissement – Total	5 922 023,00	1 486 812,00	7 408 835,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 835,00
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	945 800,00	860 835,00	860 835,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	150 000,00	49 825,00	49 825,00
6062	Produits de traitement	160 000,00	180 000,00	180 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	21 200,00	21 200,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	10 800,00	4 600,00	4 600,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00
6071	Compteurs	50 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	65 000,00	122 500,00	122 500,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	4 610,00	4 610,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	3 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	100 000,00	100 000,00	100 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	55 000,00	112 000,00	112 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 500,00	6 300,00	6 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	100,00	100,00
6156	Maintenance	5 000,00	200,00	200,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	200,00	200,00
618	Divers	5 500,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	35 500,00	22 450,00	22 450,00
6228	Divers	60 000,00	48 150,00	48 150,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 800,00	4 800,00
6238	Divers	0,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	5 900,00	5 900,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	4 750,00	4 750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	550,00	550,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	700,00	700,00
6371	Redev. dues à l'agence de l'eau par l'en	130 000,00	0,00	0,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	143 000,00	143 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 304 782,00	903 950,00	903 950,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 016 246,00	763 902,00	763 902,00
6411	Salaires, appointements, commissions	288 286,00	36 095,00	36 095,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	24 389,00	24 389,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	861,00	861,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	4 603,00	4 603,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	74 100,00	74 100,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 260,00	2 000,00	2 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	9 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	16 255,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 276 842,00	1 766 785,00	1 766 785,00
66	Charges financières (b) (8)	485 000,00	438 365,00	438 365,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	485 000,00	438 365,00	438 365,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	111 000,00	10 000,00	10 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	91 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 872 842,00	2 215 150,00	2 215 150,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
023	Virement à la section d'investissement	1 818 478,00	1 460 612,00	1 460 612,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	19 160,00	26 200,00	26 200,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	19 160,00	26 200,00	26 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 837 638,00	1 486 812,00	1 486 812,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 837 638,00	1 486 812,00	1 486 812,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 710 480,00	3 701 962,00	3 701 962,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 701 962,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	151 441,50
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	181 751,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 092 800,00	3 117 000,00	3 117 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 845 000,00	3 091 000,00	3 091 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	107 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	140 800,00	26 000,00	26 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 092 800,00	3 117 000,00	3 117 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	184 200,00	229 962,00	229 962,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	184 200,00	229 962,00	229 962,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 277 000,00	3 346 962,00	3 346 962,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	433 480,00	355 000,00	355 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	433 480,00	355 000,00	355 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		433 480,00	355 000,00	355 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 710 480,00	3 701 962,00	3 701 962,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 701 962,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	383 000,00	3 001 500,00	3 001 500,00
2031	Frais d'études	380 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 757 000,00	5 000,00	5 000,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	550 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	70 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	50 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2313	Constructions	3 500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 140 000,00	6 006 500,00	6 006 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 097 750,00	1 047 335,00	1 047 335,00
1641	Emprunts en euros	1 097 750,00	1 047 335,00	1 047 335,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 097 750,00	1 047 335,00	1 047 335,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 237 750,00	7 053 835,00	7 053 835,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	433 480,00	355 000,00	355 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	433 480,00	355 000,00	355 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	433 480,00	52 700,00	52 700,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	154 700,00	154 700,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	15 800,00	15 800,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	7 800,00	7 800,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	124 000,00	124 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		443 480,00	355 000,00	355 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 681 230,00	7 408 835,00	7 408 835,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 835,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.



(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 513 900,00	2 683 000,00	2 683 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 599 400,00	2 683 000,00	2 683 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	464 500,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	450 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 319 692,00	3 239 023,00	3 239 023,00
1641	Emprunts en euros	3 319 692,00	3 239 023,00	3 239 023,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 833 592,00	5 922 023,00	5 922 023,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 833 592,00	5 922 023,00	5 922 023,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 818 478,00	1 460 612,00	1 460 612,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	19 160,00	26 200,00	26 200,00
28031	Frais d'études	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 500,00	2 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 490,00	1 570,00	1 570,00
28154	Matériel industriel	20,00	100,00	100,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 780,00	1 500,00	1 500,00
28181	Installations générales, agencements	700,00	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 470,00	5 100,00	5 100,00
28188	Autres	3 700,00	430,00	430,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 837 638,00	1 486 812,00	1 486 812,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 847 638,00	1 486 812,00	1 486 812,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 681 230,00	7 408 835,00	7 408 835,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 835,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					24 426 945,09									
1641 Emprunts en euros (total)					24 426 945,09									
1176150-Eau	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/05/2010	01/01/2020	01/10/2020	2 589 416,09	F	Taux fixe à 3,96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
1357941	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/04/2012	01/01/2020	01/05/2020	614 339,39	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1357943	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/12/2015	01/01/2020	02/01/2020	753 187,50	V	(Livret) + A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
5303796	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/06/2019	01/01/2020	01/07/2022	4 387 898,00	V	(Livret) + A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
5398056	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/12/2020	01/12/2021	01/07/2022	909 250,00	V	(Livret) + A(Préfixé) + 0,6)-Floor 0 sur Livret	1,100	1,100	EUR	S	C	O	A-1
5398057	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/12/2020	01/01/2022	01/07/2022	2 262 750,00	V	(Livret) + A(Préfixé) + 0,6)-Floor 0 sur Livret	1,100	1,100	EUR	S	C	O	A-1
CRE 1484 02 Z	Agence Française de Développement	12/12/2011	01/01/2020	30/06/2020	262 256,08	F	Taux fixe à 2,38 %	2,380	2,380	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1501-01M	Agence Française de Développement	01/03/2011	01/01/2020	31/03/2020	438 840,61	F	Taux fixe à 3,2 %	3,200	3,230	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1721-02T	Agence Française de Développement	15/09/2017	01/01/2020	31/01/2020	698 100,06	F	Taux fixe à 0,08 %	0,080	0,080	EUR	S	P	O	A-1

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRE 1762-02Y	Agence Française de Développement	30/10/2018	01/01/2020	31/05/2020	1 011 366,36	F	Taux fixe à 0,34 %	0,340	0,340	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1796 01 R	Agence Française de Développement	25/07/2019	01/01/2020	31/03/2020	1 780 691,00	F	Taux fixe à 0,49 %	0,490	0,490	EUR	S	P	O	A-1
CRE177102Y	Agence Française de Développement	28/01/2019	01/01/2020	31/08/2020	3 149 000,00	F	Taux fixe à 1,72 %	1,720	1,750	EUR	A	C	O	A-1
CRE180901Z	Agence Française de Développement	19/12/2019	01/01/2020	31/07/2020	641 000,00	F	Taux fixe à 0,46 %	0,460	0,470	EUR	S	C	O	A-1
CRE183601Z	Agence Française de Développement	14/12/2020	14/12/2020	31/07/2021	3 956 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
CRE183602A	Agence Française de Développement	14/12/2020	14/12/2020	31/07/2021	909 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
MIN533991EUR	SFIL CAFFIL	02/12/2004	01/01/2020	02/01/2020	63 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE

S²LOW

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					24 426 945,09								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		20 063 027,43					1 036 739,12	438 361,53	0,00	151 441,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		20 063 027,43					1 036 739,12	438 361,53	0,00	151 441,51
1176150-Eau	N	0,00	A-1	2 149 172,70	15,75	F	Taux fixe à 3,96 %	3,960	98 815,32	85 107,24	0,00	20 073,00
1357941	N	0,00	A-1	256 094,29	2,33	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	81 627,97	11 549,85	0,00	5 223,76
1357943	N	0,00	A-1	521 437,50	11,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	46 350,00	17 201,67	0,00	2 966,81
5303796	N	0,00	A-1	4 058 805,65	36,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	109 697,45	152 205,21	0,00	61 852,91
5398056	N	0,00	A-1	863 787,50	47,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,600	18 185,00	30 659,19	0,00	
5398057	N	0,00	A-1	2 149 612,50	47,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,600	45 255,00	76 298,14	0,00	
CRE 1484-02 Z	N	0,00	A-1	161 945,61	7,00	F	Taux fixe à 2,38 %	2,390	21 525,78	3 726,98	0,00	
CRE 1501-01M	N	0,00	A-1	267 578,31	6,25	F	Taux fixe à 3,2 %	3,230	37 659,10	8 263,62	0,00	
CRE 1721-02T	N	0,00	A-1	430 458,77	7,58	F	Taux fixe à 0,08 %	0,080	53 656,83	333,63	0,00	
CRE 1762-02Y	N	0,00	A-1	679 953,98	9,83	F	Taux fixe à 0,34 %	0,340	66 960,67	2 254,97	0,00	

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE

12

31

1

S2LOW

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
CRE 1796 01 R	N	0,00	A-1	1 441 765,62	19,75	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	68 786,00	6 980,50	0,00	1 681,91
CRE177102Y	N	0,00	A-1	2 361 750,00	14,67	F	Taux fixe à 1.72 %	1,750	157 450,00	41 186,30	0,00	12 848,62
CRE180901Z	N	0,00	A-1	525 620,00	20,08	F	Taux fixe à 0.46 %	0,470	25 640,00	2 421,78	0,00	977,46
CRE183601Z	N	0,00	A-1	3 402 590,00	21,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	158 260,00	0,00	0,00	0,00
CRE183602A	N	0,00	A-1	781 955,00	21,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	36 370,00	0,00	0,00	0,00
MIN533991EUR	N	0,00	A-1	10 500,00	0,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	3,060	10 500,00	172,45	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 063 027,43					1 036 739,12	438 361,53	0,00	151 000,51

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE

S²LOW

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 063 027,43	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			Produits c/768	
Taux fixe (total)						0,00	0,00	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 10/04/2025
ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels bureautiques et divers	2	18/12/2019
L	Petits outillages	3	18/12/2019
L	Études et insertions/ publications non suivies de travaux	5	18/12/2019
L	Logiciels spécifiques	5	18/12/2019
L	Véhicules légers	5	18/12/2019
L	Matériels de bureau et électriques et électroniques	5	18/12/2019
L	Appareils de chauffage et de climatisation	5	18/12/2019
L	Petits matériels divers	5	18/12/2019
L	Matériels informatiques	5	18/12/2019
L	Matériels incendies	7	18/12/2019
L	Camions et véhicules industriels	7	18/12/2019
L	Mobilier	10	18/12/2019
L	Matériels divers de garages et ateliers	10	18/12/2019
L	Signalétique	10	18/12/2019
L	Coffre-fort	20	18/12/2019
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	18/12/2019
L	Réseaux eau potable	60	18/12/2019
L	Réseaux Assainissement	60	18/12/2019
L	Usine d'eau potable	35	18/12/2019
L	Réservoir	50	18/12/2019
L	Station d'épuration	35	18/12/2019
L	Poste de relèvement	20	18/12/2019

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 10/04/2025
ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	
	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 402 335,00	1 402 335,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 486 812,00	1 486 812,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	84 477,00	84 477,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 402 335,00	I 1 402 335,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 047 335,00	1 047 335,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 047 335,00	1 047 335,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		355 000,00	355 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	355 000,00	355 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 486 812,00	III 1 486 812,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 486 812,00	1 486 812,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 000,00	7 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 500,00	2 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 570,00	1 570,00
28154	Matériel industriel	100,00	100,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 500,00	1 500,00
28181	Installations générales, agencements	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 100,00	5 100,00
28188	Autres	430,00	430,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 460 612,00	1 460 612,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

S210
IV

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

S210

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	
	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

IV

B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part investissement		Part financement III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			Part fonctionnement II
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE





IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.7**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
Augmentation capacité production (reprise forage et équipements) + refoul vers UDI Dioré	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00	325 000,00	0,00
Augmenter la production de la ressource	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Mise en place d'un turbidimètre	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
"Etude de faisabilité ""Autoroute de l'eau""	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
AMO - Conception/Réalisation de l'UPEP de Dioré	0,00	222 290,00	222 290,00	0,00	0,00	0,00
AMO harmonisation structure tarifaire services publics deau et AC	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	20 000,00	0,00
Abandon des captages Toinette	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
Abandon des captages Vallée Genets	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
Acquis et mise en eouvre de GE sur les ressources de la commune hormis le puits leconardel Phase 1	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00
Acquis et mise en eouvre de GE sur les ressources de la commune hormis le puits leconardel Phase 2	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00	200 000,00	0,00
Acquis foncier pour création del 'équipement forage le Désert et maitrise réservoir Bras Mousseline	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Acquisition et mise en eouvre de GE sur les ressources de la commune Petit Dioré et Sarabé	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00
Acquisition foncier pour création de l'UPEP de Saint Benoît	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Actualisation de la prospective financière	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	6 000,00	0,00
Autoris prélèv et périmètre protection - mise en demeure préfectorale régul ressource.	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	80 000,00	0,00
Autorisation de prélèvement forage PDRE Chemin de Ceinture	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
Autorisation de prélèvement, régularisation dossier DUP et AP	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
Autorisation prélèv et périmètre protection supér. à instaurer avt mise en service	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	35 000,00	0,00
Bornage à réaliser pour permettre cloture des réservoirs	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	10 000,00	0,00
CSPS - Création de l'usine de potabilisation Gros FAHAM	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
CT - Création de l'usine de potabilisation Gros FAHAM	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
Clôturer réservoirs	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Conception/Réalisation de l'UPEP de Dioré	0,00	13 000 000,00	13 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Conduite DN 300 sur 5 900 m du réservoir chemin Severe aux réservoirs Sainte Anne	0,00	1 804 013,00	1 804 013,00	0,00	0,00	0,00
Conduite refoul DN 200 sur 3 000 ml - u réservoir Ch. Sévère au Réservoir Les Jacques	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00
Construction d'un nouveau réservoir (1000 m3)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Construction d'un réservoir de stockage sur Dioré	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Création DN100 vers Chemin Robert	0,00	86 700,00	86 700,00	0,00	0,00	0,00
Création d'un nouveau réservoir sur le site de Petit Dioré (200 m3)	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
Création d'un réservoir sur le site de l'actuel réservoir Chemin Sévère (1000 m3 minimum)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Création d'une UPEP	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Création d'une station de pompage du réservoir Ch. Sévère au Réservoir Les Jacques - 200 m³/h	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00
Création de l'usine de potabilisation Gros FAHAM	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	100 000,00	0,00
Création nouveau réservoir Bourbier les hauts bis 1000 m³ (à côté du forage) - 2000 m3 min	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
Déplacement Chapelle St-Joseph - 40 m en DN250	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
Déplacement Rue des Poivriers - 225 m en DN150	0,00	69 750,00	69 750,00	0,00	0,00	0,00
Dévoisement de réseau AEP Cité hyacinthe	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	140 000,00	0,00
Equipement forages PRODEO F1 ou F2 + réservoir + refoulement vers réservoir (travaux + MOE)	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
Etude BRGM sur données héliportées Saint André	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
Etude de Faisabilité Réhabilitation Forage Terre Rouge	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
Etude de faisabilité Réhabilitation Captage Citronniers	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00
Etude de vulnérabilité pour UDI de plus de 10000 habitant	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
Etude faisabilité modernisation reseaux AEP et EU rues adjacents à l'avenue Jean Jaures	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	7 500,00	0,00
Etude mise en place du périmètre de protection	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00
Etude nouveau réservoir secteur Station / Mimosas (faisa + MOE)	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
Etude pour sécurisation de l'accès à la Ravine des Merles	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
Forage PDRE Paniandy + MOE	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00
Forage potentiel 440 m3/H achevé en 2018 proche forage actuel. Obj sécurisation ressource actuelle	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00
Forfait pour surcoût travaux en centre ville (400 /ml) - 20 %	0,00	324 000,00	324 000,00	0,00	64 800,00	0,00
Forfait pour surcoût travaux en centre ville (400 /ml) - 20 %	0,00	211 200,00	211 200,00	0,00	42 240,00	0,00
Forfait pour surcoût travaux en centre ville (400 /ml) - 20 %	0,00	848 400,00	848 400,00	0,00	169 680,00	0,00
Forfait pour surcoût travaux en centre ville (400 /ml) - 20 %	0,00	834 000,00	834 000,00	0,00	166 800,00	0,00
Forfait pour surcoût travaux en centre ville (400 /ml) - 20 %	0,00	88 400,00	88 400,00	0,00	17 680,00	0,00
Forfait pour surcoût travaux en centre ville (400 /ml) - 20 %	0,00	278 400,00	278 400,00	0,00	69 600,00	0,00
Installation Analyseurs de chlore + Analyseurs turbidimètres	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
Installation de capateurs de suivi qualitatifs des ressrouces Grand Bras et Congres	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00
Intégration ressources non identifiées au niveau gestion communal (ressources domaine fluvial)	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
MOE - Création de l'usine de potabilisation Gros FAHAM	0,00	118 950,00	118 950,00	0,00	0,00	0,00
MOE - Rehabilitation ouvrage d'art olympe	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	350 000,00	0,00
MOE - Réhabilitation de l'UPEP du Bras des calumets	0,00	199 035,00	199 035,00	0,00	0,00	0,00
MOE Opération CD 55	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
MOE nouveau marché UPEP Grand Bras	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	150 000,00	0,00
Mise en exploitation du forage Bourbier les hauts (équipement à mettre en uvre)	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00
Mise en place PPC	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
Mise en place d'un analyseur de chlore	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Mise en place d'un système d'alerte (cyclone et sécheresse)	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
Mise en place d'une procédure de gestion de crise	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
Mise en place de compteurs généraux en limite de lotissements privés	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	25 000,00	0,00
Mise en place de deux stabilisateurs de pression entre UPEP et Secteur Riv Mat les hauts	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00
Mise en place de grillages et portails sur réservoir Abondance	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00
Mise en place de réservoir 100 m³+ chloration	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Mise en place débitmètres captages et amén pour débit réservé + déplac captage Ravine Blanche	0,00	460 000,00	460 000,00	0,00	45 000,00	0,00
Mise en uvre d'un captage transitoire pour Bellevue et Hellbourg	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
Mission MOE - Création d'une UPEP	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
Opération Avenue Bourbon (renouvellement - 0,3 km) - NAOTERA	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00
Opération Avenue Bourbon (renouvellement - 1,2 km) - SBTPC-SOGEA	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	200 000,00	0,00
Opération Avenue Ile de France (renouvellement - 2,1 km)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	250 000,00	0,00
Pompes secours en stock forages : Dioré, Harmonie, Leconardel, toinette, Désert, Bras Piton	0,00	345 000,00	345 000,00	0,00	0,00	0,00
Pose de garde corps	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
Poste de chloration intermédiaire sur le réseau (Cambourg)	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
Poursuivre la mise en place des périmètres de protection des captages	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Prestations complémentaires SDAEP - Campagne de mesures	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	400 000,00	0,00
Prestations complémentaires SDAEP - Topographie	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	800 000,00	0,00
Procédure administrative à lancer	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	20 000,00	0,00
Prolongation conduite adduction réservoir	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
Pont Payet au réservoir Cambourg 2	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00	0,00	0,00
Raccordement des secteurs A9, A4 et A3 par la RN2 - 750 m en DN110	0,00	4 290 000,00	4 290 000,00	0,00	0,00	0,00
Raccordement du forage Bourbier les Hauts au nouveau réservoir de Bourbier (1150 ml en DN300 mm)	0,00	690 000,00	690 000,00	0,00	0,00	0,00
Raccordement du forage Sévère 2 au réservoir Chemin Sévère (1670 ml en DN300mm)	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00
Recherche de ressources complémentaires - mise en place d'un débitmètre	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
Recherche nouvelle ressource Bras Panon et Siant André / sècheresse BDL (rivière du Mas)	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	200 000,00	0,00
Rehabilitation et modernisation des UTEP de Salazie	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Rehabilitation ouvrage d'art olympie	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00	350 000,00	0,00
Renforcement AEP Auguste de villèle (Phase 2)	0,00	297 252,00	297 252,00	0,00	0,00	0,00
Renforcement AEP en DN200 (Amiral Bouvet)	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00
Renouvel 1950 m linéaires canalisation : adduction D200mm + distrib Hubert dellisle + B canot	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00
Renouvellement de 0,75 % par an soit 2085 ml par an	0,00	8 340 000,00	8 340 000,00	0,00	1 668 000,00	0,00
Renouvellement de 0,75 % par an soit 220 ml par an avec rattrapage CP1	0,00	884 000,00	884 000,00	0,00	300 000,00	0,00
Renouvellement de 0,75% par an soit 2120 ml par an	0,00	8 484 000,00	8 484 000,00	0,00	1 696 800,00	0,00
Renouvellement de 0,75% par an soit 530 ml par an	0,00	2 112 000,00	2 112 000,00	0,00	422 400,00	0,00
Renouvellement de 0,75% par an soit 810 ml par an	0,00	3 240 000,00	3 240 000,00	0,00	648 000,00	0,00
Renouvellement de 0,75% par an soit 870 ml par an	0,00	2 784 000,00	2 784 000,00	0,00	696 000,00	0,00
Renouvellement de 32 ml de canlisation sur plots Adduction ravine des merles	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
Renouvellement de réseau AEP Chemin la Caisse (300 ml)	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	0,00
Renouvellement de réseau AEP Lotissement leconte de lisle (800 ml)	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	300 000,00	0,00
Renouvellement du parc des compteurs (5 % par an)	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Reprise cloture réservoir	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
Reprise procédure d'autorisation Captage des Orgues	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00
Régul 5 captages : Ravine Béryll, Ravine Père Mancel, Serveaux, Bras Sec et Source des Demoiselles	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	10 000,00	0,00
Régularisation des 5 autres captages	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	5 000,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
Régulariser le foncier non maîtrisé (bornage, régularisation, acquisition, etc.)	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Réhabilitation de l'accès	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Réhabilitation du panneau solaire	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00
Réinstaller une ligne de vie - réfection de l'étanchéité de la retenue	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00
Schéma directeur eau potable global à la Cirest	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	150 000,00	0,00
Sectorisation - Mise en place de stabilisateurs et reducteurs de pression sous regard	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00
Sectorisation - Mise en place de stabilisateurs et reducteurs de pression sous regard	0,00	205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	0,00
Station de refoulement pour desserte Rivière du Mât 3 pompes + GC+ chambre de vannes	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
Sécurisation des accès aux captages	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Sécurisation du sentier d'accès Ravine des Merles	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
Sécurisation électrique forage et réservoir de Bras Piton (Groupe électro + batterie de stockage)	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
Sécuriser le site	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Travaux NPNRU - Chemin Lontan (Av bourbon basse + Av IDF haute) Pont Minot à Pont Auguste	0,00	950 000,00	950 000,00	0,00	950 000,00	0,00
Travaux Opération CD 55	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00	107 000,00	0,00
Travaux de Réhabilitation de l'UPEP du Bras des calumets	0,00	4 600 000,00	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00
Travaux de protection des captages	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
Travaux renouv de canalisation (6ml) + amélioration des prises d'eau + sécurisation accès	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00
Travaux sur parcelles et sentier	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
Télérelève - Phase 1 (Saint andré, Salazie, Plaine des Palmistes, Sainte Rose)	0,00	3 050 000,00	3 050 000,00	0,00	0,00	0,00
Télérelève - Phase 2 (Saint Benoit, Bras Panon)	0,00	1 850 000,00	1 850 000,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)			
adduction nouveau captage - conduite DN250 sur 500 ml entre Pont de Chien et Ravine des Merles	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00
aménagement d'un nouveau captage	0,00	480 000,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00
captage à abandonner au profit du forage Désert	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
refection réservoir + mise en place échelle	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Étude de faisabilité	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,85	0,00	5,85	3,45	2,40	5,85
Adjoint administratif	C	5,05	0,00	5,05	2,65	2,40	5,05
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,70	0,00	11,70	5,00	6,70	11,70
Adjoint technique	C	8,00	0,00	8,00	2,00	6,00	8,00
Agent de maîtrise	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Ingénieur	A	0,70	0,00	0,70	0,70	0,00	0,70
Technicien principal de 2e classe	B	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
ingénieur	A	0,70	0,00	0,70	0,35	0,35	0,70
ingénieur principal	A	0,75	0,00	0,75	0,75	0,00	0,75
technicien principal de 1ere classe	B	0,35	0,00	0,35	0,00	0,35	0,35
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,55	0,00	17,55	8,45	9,10	17,55

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le 10/04/2025
ID : 974-249740093-20250403-2025_C_040-DE



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.